



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

Lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2017, le Conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2018, les mercredis:

- ❖ 17 janvier;
- ❖ 7 et 21 février;
- ❖ 7 et 21 mars;
- ❖ 4 et 18 avril;
- ❖ 2 et 16 mai;
- ❖ 6 et 20 juin;
- ❖ 4 juillet;
- ❖ 15 août;
- ❖ 5 et 19 septembre;
- ❖ 3 et 17 octobre;
- ❖ 7 et 21 novembre;
- ❖ 5 et 19 décembre;

Les séances ordinaires du Conseil municipal se tiennent à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 18 boulevard Brassard, Saint-Paul, à compter de 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-SEPTIÈME jour du
mois de NOVEMBRE deux mille dix-sept.**

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA